



Doc. 16424
22 juin 2026

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Serbie

Amendement¹ n° 15

M. Vladimir ĐORĐEVIĆ, Serbie, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Dans le projet de résolution, paragraphe 16, remplacer la dernière phrase par la phrase suivante:

«Elle s'est inquiétée aussi du fait que ces lois ont été adoptées sans consultation publique».

Note explicative

Au paragraphe 16, remplacer la dernière phrase par ce qui suit

Déposé par:

ĐORĐEVIĆ Vladimir, Serbie, CEPA
BRABANDERE Bob, De, Belgique, CEPA
ENGEN-HELGHEIM Jon, Norvège, CEPA
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
HUYBRECHTS Britt, Belgique, CEPA
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

1. 2026 - Troisième partie de session

